

LA FACTURE DEMATERIALISEE VIA CHORUS PRO – Perfectionnement

Ref : CHORPROPERF1 (MAJ 09/08/2022)

Déjeuner offert



L'inscription d'un salarié à ce programme presuppose que l'entreprise (ou le salarié) :

- a pris connaissance des objectifs pédagogiques, du contenu et des résultats attendus
- a validé l'intégration dudit programme dans l'objectif d'amélioration des compétences du parcours professionnel de son salarié (mise à jour, évolution de poste)

Objectifs :

- Connaitre les obligations des acheteurs publics et des entreprises sur la facture électronique
- Créer et paramétriser un compte chorus
- Comprendre le fonctionnement de CHORUS Pro avec ou sans Maîtrise d'œuvre (MOE)

Public : Responsables d'entreprises, Responsables commerciaux, Chargés d'affaires, Assistantes commerciales, toute personne en charge de la facturation des marchés publics

Pré-Requis : L'apprenant dispose d'un poste informatique équipé de Word 2010 et plus, tableur, PDF et d'un navigateur web à jour

Durée : 1 jour - 7 heures

Moyens et méthodes

pédagogique : Alternance d'apport théorique et mise en situation - Exercices sur l'espace CHORUS d'entraînement de formateur - Remise du support de formation et des exercices au début de la formation via une clé USB - Animation pédagogique favorisant la réflexion et les échanges entre les apprenants et les apprenants / formateurs - Apports théoriques et pratiques - Formation basée sur des exercices et des retours d'expériences

Intervenant : Formateurs qualifiés, évalués et référencés dans notre système qualité

Lieu : Selon la date

Coût : Les conditions tarifaires sont à disposition dans notre catalogue formation

Modalités d'évaluation des

acquis : Evaluation des acquis à partir d'un quizz d'entrée/sortie

Délai d'accès :

Se référer aux dates du catalogue.

Accessibilité :



Programme :

Première demi journée

Paramétrages et configuration de chorus

- Vérification du paramétrage du compte utilisateur
- Créer ou rajouter des services

La solution Chorus

- La transmission des factures simples
- La transmission des factures de travaux (Situation, DGD)
- La gestion de la facturation des sous-traitants (Dépôt, Validation)

Deuxième demi journée

- La gestion de la facture en cas de groupement conjoint ou solidaire
- Traitement de la facture de travaux par le Maîtrise d'œuvre MOE
- Traitement de la facture de travaux par le Maîtrise d'œuvre MOA
- Gestion et suivi des factures
 - Tableau de bord
 - Statut des factures
 - Traitement des factures suspendues ou rejetées
- Assistante aux utilisateurs

La formation sera maintenue si le seuil de 6 stagiaires est atteint

JE M'INSCRIS

JE M'INSCRIS

